

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Ministère de l'Economie et des Finances représenté par le Ministre de l'Economie et des Finances M. Nizar Baraka, a déclaré le 28 septembre 2012, avoir cédé sur le marché de blocs, le 21 septembre 2012, 16.448.483 actions Banque Centrale Populaire (BCP), au cours unitaire de 201,00 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, l'Etat marocain détient 10.420.877 actions BCP, soit 6,33% du capital de ladite banque.

Contact CDVM :
Tel : 05 37 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma